

# **SARL CHASSE ET LOISIRS**

**D558 quartier le Balançan BP 18**

**83340 Le Cannet-des-Maures**

**Tel : Relais de chasse 04.94.73.48.55 - Fax : 04.94.73.41.18**

**[www.lareillane.com](http://www.lareillane.com)/email : [yannick.cplv@wanadoo.fr](mailto:yannick.cplv@wanadoo.fr)**

Le Luc, 21 avril 2011

*Chers amis, chers clients,*

*Un grand merci pour votre participation et votre soutien lors de la saison 2010 / 2011.*

*Nous allons nous retrouver prochainement, pour une journée convivialité le 07 mai(1) au domaine à l'occasion d'un méchoui avec des moutons de Sisteron et la possibilité pour ceux qui le souhaitent de s'entraîner au sanglier courant ou de mener leur canne à pêche. (inscription avant le 2 mai)*

*Le pas de tir au sanglier courant est ouvert 7 jours sur 7 sur réservation en individuel ou en groupe. Nouveauté, vous pourrez tirer à 50 mètres en cible mobile et à 100 mètres en cible fixe.*

*Les 21 et 22 mai, nous organisons le challenge Sellier Bellot , pensez à réserver votre passage.*

*Vous pourrez également reprendre contact avec votre territoire fin juin. Vous aurez la possibilité de mettre en présence votre chien sur du gibier de lâché, le tir à amorce sera uniquement autorisé.*

*Le programme 2011 2012 a subi quelques modifications suite à l'augmentation du coût des matières premières et leur répercussion sur l'aliment pour le gibier et l'activité restauration, et pour suivre l'évolution des loyers des territoires de chasse.*

*Suite à la demande de certains d'entre vous et pour correspondre au mieux à vos attentes, j'ai décidé de créer une action sans journées sans lâcher et de maintenir les actions avec des journées sans lâcher avec quelques restrictions l'objectif étant de maintenir le fond de chasse et du gibier de qualité.*

*Les pré-lâcher de juillet aout ont je pense apportés un gros plus à notre chasse, nous allons poursuivre nos investissements en ce sens.*

*Nous avons ré-ouvert ou créé des chemins pour faciliter l'accès aux territoires de rive droite, essentiellement pour Francis et Michel ! Mais aussi ouvert le milieu sur les territoires du plateau et des lacs. Ceci favorise la défense du petit gibier et maintient la biodiversité.*

*De manière à maintenir le fond de chasse toute la saison, je vous demande d'effectuer des prélèvements raisonnés aux alentours de 5 pièces, cette consigne est respectée et les résultats sont là.*

*Pour ceux qui vont continuer à souscrire les actions avec **les journées sans lâcher le prélèvement maximum autorisé sera de 2 pièces**, pièces qui seront remplacées par nos soins le lendemain.(en cas de dépassement du quota nous vous demanderons d'acquitter 13 € par pièces qui seront remplacées)*

*Nous développons une bonne image de la chasse dès lors que nous sommes associés à des actions en faveur de la gestion de la nature. Par contre notre image auprès de l'opinion publique se ternit dès que nous prenons le fusil ! Il nous a fallu 15 jours à deux , soit un mois de travail pour enlever les cartouches que certains n'ont pas ramassés, **le ramassage est obligatoire et sanctionné si ce n'est pas fait, les concernés faites un effort !***

**Augmenter le nombre de permis de chasser : faites découvrir la chasse à un ami non chasseur, le domaine de Reillanne pourra ensuite lui offrir son inscription à l'examen .**

*Je programme des journées spécifiques à la perdrix rouge, **inscrivez vous à nos journées « MANCHA »**, les **24 et 25 septembre, 08, 09, 29 et 30 octobre** et pour la fermeture de la perdrix **le 11 novembre** . Lors de ces journées 20 perdrix seront lâchées par chasseur pour 295<sup>E</sup>/personne, repas compris.*

**Réinstaurer La restauration, le mercredi qu'en pensez vous ?** Ceux qui sont intéressés par sa réouverture nous le faire savoir.

*Durant la saison, l'accueil au rendez- vous de chasse se fera à 7H15 au lieu de 7 H, puis 7H30 début novembre.*

*Concernant la chasse du sanglier, **nous avons prélevé 33 sangliers de poids inférieur à 50 kg en majorité, et 3 chevreuils, vous retrouverez notre équipe animée par Christian, Tristan, Nanou, et Jean-Marie, et vos chefs de lignes Gérard, Henri et Maurice. Les indices de présence laissent présager une belle saison ! Nous allons revenir aux postes numérotés et au tirage au sort et investir sur une douzaine de miradors supplémentaires.***

*Notre objectif sera de maintenir **notre population** à un niveau acceptable dans le but de prévenir les éventuels dégâts aux cultures, des battues de pré-ouverture seront organisées.*

*Un agrainage au bois sera réalisé en dispersé 1 fois par semaine en complément des agrainoirs fixes pendant la période critique, 11 dates sont programmées cette saison, les jeudi.*

*A très bientôt, bien amicalement,*

Yannick AUDIBERT

(1) Vos épouses sont les bienvenues, déjeuner 31 €, tir au sanglier courant tir illimité

(2) 10 €.Pêche 22 €

**CHASSE PECHE LOISIRS VOYAGES vous propose ses destinations chasse et pêche en France et à l'étranger, contacter Yannick AUDIBERT au 04 94 73 20 43, [yannick.cplv@wanadoo.fr](mailto:yannick.cplv@wanadoo.fr) et consulter également le site [www.CPLV.FR](http://www.CPLV.FR)**

**Mais aussi ses destinations tourisme, contacter Aude et Audrey au 04 94 73 44 66 , consulter également [www.cplv-voyages.com](http://www.cplv-voyages.com) pour recevoir nos promotions inscrivez- vous sur l'adresse mail : [contact@cplv.fr](mailto:contact@cplv.fr)**

## **CHASSE AU PETIT GIBIER**

**NOUVEAU ET JEUNE CHASSEUR 87 euros / personne**

première année de permis et ou âgé de moins de 20 ans. 3 pièces et petit déjeuner.

**LA DEMI JOURNEE : 117 euros / personne**

Matinée ou après-midi de chasse hors déjeuner

**LA CHASSE A LA JOURNEE : 148 euros / personne**

Pour des chasseurs qui désirent s'offrir une journée de chasse de temps en temps et récompenser leur chien. Petit déjeuner et déjeuner sont servis au rendez-vous de chasse. La journée de chasse comprend 5 pièces nobles de lâcher.

**LA JOURNEE ULTRA : 192 euros / personne**

Pour une chasse d'affaire, pour se faire plaisir, pour dresser son chien vous aurez le même programme qu'à la journée... mais avec 8 pièces nobles et un territoire séparé. (*Spécialement conçu pour les personnes en groupe, mais aussi pour les entreprises désireuses de fidéliser leurs clients, prescripteurs et partenaires*).

**L'ACTION : 2540 euros / personne \***

Organisation par sous territoires

- 22 journées avec lâcher de 5 pièces nobles,
- Supplément gibier 18,5 euros pièce.

ou

-20 journées avec lâcher et 8 journées sans lâcher

**LA DEMI-ACTION : 1272 euros / personne \***

Organisation par sous territoires.

- 11 journées avec lâcher de 5 pièces nobles,
- Supplément gibier 18,5 euros pièce.

Ou

- 10 journées avec lâcher et 4 journées sans lâcher

(supplément gibier 13 € la pièce au-delà du PMA de 2 pièces par jour, et si vous souhaitez relâcher du gibier )

**(Les journées sans lâcher ne sont valables que pour une saison)**

*Ces journées sont sous forme de carnet de tickets. Ils ne sont pas nominatifs, vous pouvez les offrir à vos amis ou partenaires.*

**L'ACTION PERDRIX : 895 euros / personne \***

Organisation par sous territoires.

- 7 journées avec lâcher de 7 pièces nobles,
- Supplément repas 31 euros (à payer sur place) petit déjeuner, déjeuner, café et vin compris.
- Supplément gibier 18,5 euros pièce

*Ces journées sont sous forme de carnet de tickets. Ils ne sont pas nominatifs, vous pouvez les offrir à vos amis ou partenaires.*

**LE WEEK-END CHASSE : 425 euros / personne**

Formule 2 nuits / 2 jours de chasse petit ou gros gibier en chambre double en pension complète.

**Non chasseur : 163 Euros**

**ACTION :** *Pour réserver votre ACTION, nous vous demandons un acompte de 50 % à la réservation et le solde au 15 JUILLET.*

## **CHASSE AU GRAND GIBIER**

**Programme :**

**2 dates de pré-ouverture mercredi 24 aout et 7 septembre**

**Septembre jeudi 15 et 29**

**Octobre jeudi 13 et 27**

**Novembre Jeudi 10 et 24**

**Décembre jeudi 08 et 22**

**Janvier jeudi 5**

**LA CHASSE A LA JOURNEE : 137 euros / personne**

- la venaison
- le petit déjeuner et le déjeuner vin compris et venaison.

**L'ACTION SANGLIER : 1320 euros / personne**

- 10 Journées de chasse en battue avec meute et piqueur.
- le petit déjeuner, le déjeuner et vin compris, la venaison,
- 6 tirs au sanglier courant

***Reconductible d'une saison sur l'autre, pas nominative.***

***Tout actionnaire est considéré comme présent et doit nous prévenir de toute absence, les journaliers réservent au plus tôt.***

**Organisation et sécurité :**

- gilet fluo obligatoire
- co-voiturage par ligne de poste
- Respect des angles de tirs à 30 degré.
- fin de battue : les postiers doivent attendre le passage des chefs de ligne
- penser à rattraper les chiens
- nous retourner la copie de votre permis de chasse et la validation annuelle avant le 30/07/2011, trompe obligatoire

**Formalités obligatoires : permis de chasser et validation pour le département du Var petit et ou gros gibier, assurance responsabilité civile chasse pour la saison de chasse pensez à informer vos amis ou invités**

**SANGLIER COURANT**

6 tirs (3 tirs à gauche / 3 tirs à droite) : 15 € , 10 tirs 20 €

Sur réservation ☎ 06 18 86 13 17 ou 04 94 73 48 55

*Validation de votre permis de chasser : merci de bien vouloir nous retourner par courrier, la précédente validation de votre permis , ainsi que votre date de naissance en nous précisant la validation souhaitée et si vous désirez que l'on souscrive l'assurance RC.*